



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

DEL_2026_58
Secretariat Général
Nomenclature : 5.2.3

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 15 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN

SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 7
AVRIL 2026 - PROCES-
VERBAL -
APPROBATION

Présents : 26

M. ZILIO, Mme DESFONDS-FARJON, M. ZUCCONI, Mme ARNAUD LAËTITIA, M. CLAIR, Mme PIZOT-FERRENT, M. LORANDIN, Mme DELGADO, M. FROMENT, Mme AUTRAN-BLANC, Mme DEVES-LAMBERT, M. TAILLE, M. VALETTE, Mme BOUCHÉ, M. BOISSIER, M. BLANCHEMANCHE, Mme ROUBY, Mme FRANZE, M. RODRIGUEZ, Mme AMALLOU, M. TISBA, Mme ARNAUD GAËLLE, M. MAREST, M. MICHEL, M. BARRIERE, Mme ANDREONE

Représentés(es) : 5

Mme TUDELA par Mme ARNAUD LAËTITIA
M. AUZAS par M. BLANCHEMANCHE
M. ROUX par M. BOISSIER
Mme POURKAT par Mme AMALLOU
Mme FODERA par M. MAREST

Absents(es) : 2

Mme CLEMENT, M. DE SAINT-AUBERT

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	26	31	27	0	4

RAPPORTEUR : M. ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026,

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

Abstention(s) :

M. MAREST, Mme FODERA, M. MICHEL, Mme ANDREONE

Pour(s) :

M. ZILIO, Mme DESFONDS-FARJON, M. ZUCCONI, Mme ARNAUD Laëtitia, M. CLAIR, Mme PIZOT-FERRENT, M. LORANDIN, Mme DELGADO, M. FROMENT, Mme AUTRAN-BLANC, Mme DEVES-LAMBERT, M. TAILLE, Mme TUDELA, M. VALETTE, Mme BOUCHÉ, M. AUZAS, M. BOISSIER, M. BLANCHEMANCHE, Mme ROUBY, Mme FRANZE, M. RODRIGUEZ, Mme AMALLOU, M. TISBA, M. ROUX, Mme POURKAT, Mme ARNAUD Gaëlle, M. BARRIERE

DECIDE

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 avril 2026.

Secrétaire de séance,

Richard LORANDIN



Le Maire,

Anthony ZILIO

Reçu en Préfecture le : 21/05/2026
Affiché le : sur le site de la ville le 21/05/2026
Notifié le :

Exécutaire le : Mairie – Place Reynaud de la Gardette – CS40207 - 84505 Bollène Cedex